MÉTHODOLOGIE

Les Champions de la Croissance 2024

en collaboration avec Les Echos



statista

Janvier 2024

Pour la huitième année consécutive, Les Echos et Statista ont primé les Champions de la Croissance

Résumé

Le palmarès des Champions de la croissance 2024 est composé d'une liste de 500 entreprises ayant leurs sièges sociaux en France et qui ont réalisé entre 2019 et 2022 une croissance significative de leurs chiffres d'affaires. Il s'agit aussi bien de PME[1] que de sociétés cotées en bourse. Le classement a été établi sur la base d'un processus en trois étapes :



Phase d'inscription

Le projet a fait l'objet d'une publicité en ligne et sur papier, permettant à toutes les entreprises éligibles de s'inscrire. En outre, Statista a identifié plus de 10 000 entreprises comme candidats potentiels et les a invitées à participer.



Analyse et vérification des données

Le taux de croissance annuel moyen a été calculé sur la base des chiffres d'affaires communiqués et vérifiés par les entreprises. Les entreprises devaient répondre à différents critères, tels que l'indépendance et des seuils de revenus. Toutes les données communiquées par les entreprises ont été traitées et vérifiées par Statista.



Classement

500 entreprises ont été classées en fonction du taux de croissance de leur chiffre d'affaires entre 2019 et 2022. Le taux de croissance minimum pour être inclus était de 9,35 %.



Toutes les entreprises éligibles ont pu déposer leur candidature aux Champions de la Croissance 2024 par le biais d'une procédure de candidature en ligne

Phase d’inscription



Annonce & Invitation

Les Echos ont publié un article d'annonce concernant la phase de candidature. Entre-temps, Statista a identifié plus de 10 000 candidats potentiels grâce à des bases de données d'entreprises et à d'autres sources ouvertes. Pour ces entreprises, Statista a envoyé des invitations par courrier électronique.



Critères à respecter pour figurer au palmarès

Pour être inclus dans le palmarès Les Champions de la croissance 2024, les entreprises devaient respecter les critères suivants :

- Avoir **son siège** en **France**,
- Avoir généré **au minimum 100 000 euros** de **chiffre d’affaires en 2019**,
- Avoir généré **au minimum 1 500 000 euros** de **chiffre d’affaires en 2022**,
- Avoir une **croissance principalement interne** sur la période 2019 – 2022 (c’est-à-dire générée par la vente de produits ou de services internes),
- Être **indépendante** (agit de manière indépendante dans ses décisions commerciales et ne tire pas d'avantages financiers de sa société mère).



Candidature

- **Inscription en ligne**

  Les entreprises répondant aux critères ci-dessus pouvaient se porter candidates au classement. Lors de l'inscription en ligne, les participants ont fourni des informations générales sur leur entreprise, leurs chiffres d'affaires et leurs coordonnées.

- **Vérification des revenus**

  Pour vérifier les données relatives aux revenus, les entreprises ont soumis un formulaire de vérification des données qui incluait les revenus et les exercices fiscaux et qui était signé par le PDG, le directeur financier ou un membre du comité exécutif.

Les Champions de la Croissance ont été déterminés en fonction de la plus forte croissance des revenus entre les exercices 2019 et 2022

Analyse et vérification des données



Croissance du chiffre d’affaires

Pour évaluer la croissance du chiffre d'affaires des entreprises entre les exercices 2019 et 2022, Statista a calculé le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de toutes les entreprises et déterminé les champions de la croissance en fonction du TCAM le plus élevé.

TCAM (Taux de Croissance Annuel Moyen)

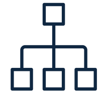
Le TCAM est un indicateur essentiel pour comparer les performances d'une entreprise à celles de ses concurrents et pour identifier le potentiel de croissance élevé des petites entreprises, qui pourrait être ignoré si l'on ne considérait que les chiffres de croissance absolus.

$$\left(\frac{\text{Revenue 2022}}{\text{Revenue 2019}}\right)^{\frac{1}{3}} - 1 = \text{Taux de croissance annuel moyen (TCAM)}$$



Croissance organique

Pour s'assurer que la croissance du chiffre d'affaires d'une entreprise est principalement organique (résultant d'une augmentation de l'activité propre de l'entreprise plutôt que de fusions ou de rachats), Statista a examiné l'historique des fusions et acquisitions de chaque entreprise entre l'année fiscale 2019 et l'année fiscale 2022.



Indépendance

Statista a examiné la structure de chaque entreprise pour s'assurer qu'elle répondait aux critères d'indépendance.



Pour être reconnues en tant que Champions de la Croissance, les entreprises participantes doivent être indépendantes

Indépendance

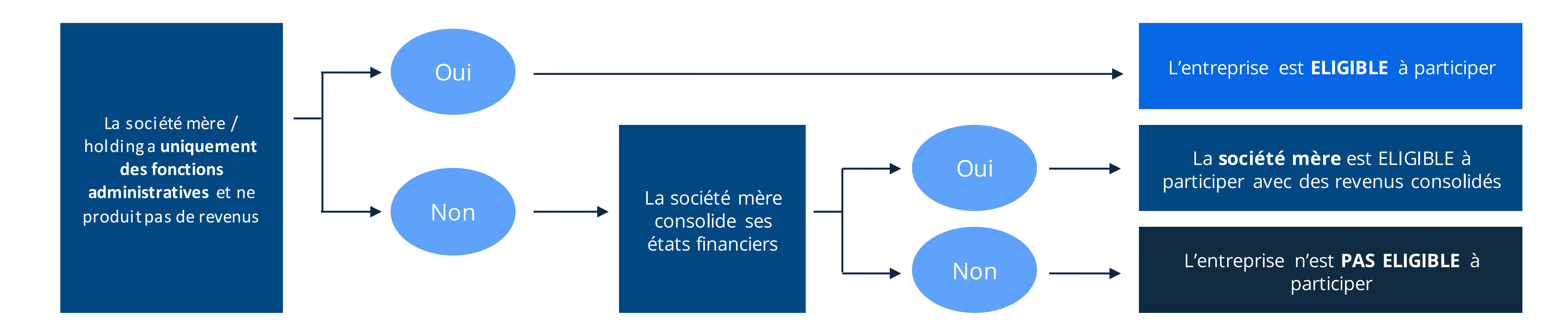


Critère

Pour être prise en compte dans l'évaluation des Champions de la croissance, une entreprise doit répondre au critère suivant :

- Indépendance (l'entreprise candidate doit agir de manière largement indépendante dans ses décisions commerciales et ne reçoit pas de ventes significatives de la part de sociétés mères ou affiliées).

Note sur l'indépendance





Le classement a été établi sur la base d'un processus en plusieurs étapes

Aperçu de l'élaboration du classement

Groupe d'entreprises

Phase de candidature

Début de la phase l'analyse

Vérification par Statista

Distinction des Champions de la Croissance

1

2

3

Nombre d'entreprises opérant en **France**

Invitation envoyée par email ou participation volontaire des entreprises en ligne

Sélection des entreprises les plus pertinentes (répondant aux critères de participation)

Candidatures étudiées et vérifiées par Statista

Entreprises primées ayant le TCAM le plus élevé parmi les entreprises concernées



[1]Only Small, Medium and Large Establishments

[1]Philippine Statistics Authority, 2022 List of Establishments

Le taux de croissance annuel moyen minimum pour figurer sur la liste était de 9,35 %



Classement



Classement

Statista a récompensé les 500 entreprises dont le taux de croissance du chiffre d'affaires est le plus élevé entre 2019 et 2022.



Régions

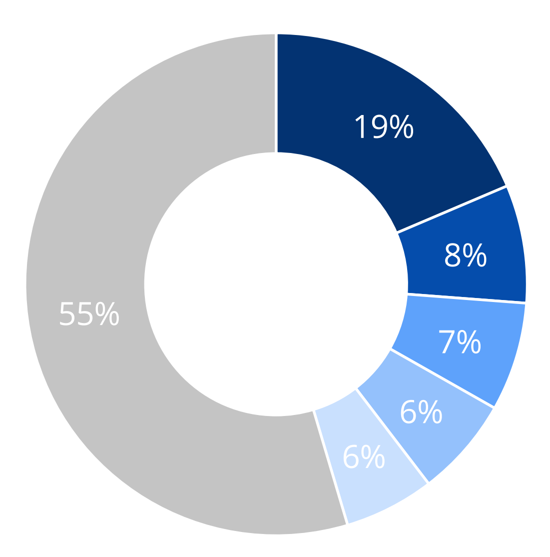
L'Île-de-France est largement représentée dans le classement. Les 3 autres régions comptabilisant le plus de sièges sociaux d'entreprises primées sont l'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Occitanie et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Secteurs d'activité

Le secteur de l'Informatique, Digital et High-Tech arrive en tête avec 19% de l'ensemble, suivi par celui de la Construction avec 8% et du Commerce de gros avec 7%. Les secteurs « Audit, Conseil et autres services » et « Publicité Marketing et Communication » représentent chacun 6% du classement.

Distribution of Industry



- Informatique, Digital et High-Tech (installation, conseil)
- Construction, Bâtiment
- Commerce de gros
- Audit, conseil et autres services
- Publicité, Marketing et Communication
- etc.



Avertissement

Avertissement

Le classement des Champions de la Croissance relève d'un processus complexe. Le fait d'être présent au sein du palmarès dépend des chiffres d'affaires des sociétés qui ont participé et qui respectaient les critères de participation. Certaines entreprises n'ont pas voulu rendre leurs chiffres publics ou n'ont pas participé pour d'autres raisons.

Le classement ne prétend pas être exhaustif.



L'équipe projet



Camille Lebon

Project Lead

camille.lebon@statista.com



Islam Benziane

Analyst

islam.benziane@statista.com

statista